

Communiqué

Le 15 juin, agissons pour une assurance-maladie solidaire !

Le Conseil des ministres veut adopter le projet de loi sur l'assurance-maladie le 16 juin. Ce projet, basé sur une logique strictement comptable, va pourtant aggraver considérablement les inégalités sociales en matière d'accès aux soins. Inéquitable car demandant des efforts financiers essentiellement aux salariés et aux retraités, il donne une place importante aux complémentaires, assureurs privés et mutuelles, dans la gestion de l'assurance-maladie obligatoire, avec le risque de remplacer ainsi progressivement de la logique de solidarité par celle de la rentabilité financière.

Chacune et chacun est concerné par un tel projet. Les manifestations du 5 juin ont été une première étape dans la mobilisation. Il s'agit maintenant de l'amplifier afin de créer les rapports de force nécessaire pour bloquer le projet gouvernemental et imposer une assurance-maladie qui permette un égal accès pour toutes et tous aux meilleurs soins disponibles.

Le gouvernement veut que ce projet de loi soit discuté au Parlement début juillet. Il faut d'ici là faire monter la pression. Dans de nombreuses villes de France, des comités de défense de la Sécurité sociale se sont mis en place. Cadres unitaires larges, regroupant des organisations syndicales et des associations, ils doivent multiplier les initiatives de mobilisation citoyenne.

La CGT propose de faire de 15 juin, veille du passage du projet de loi en Conseil des ministres, une journée d'action dans les entreprises. L'Union syndicale G10 Solidaires a décidé de s'y inscrire. Au-delà, l'Union syndicale G10 Solidaires propose que, le plus rapidement possible, ait lieu une nouvelle grande journée unitaire de manifestations dans toute la France afin d'être en mesure de peser sur le débat parlementaire.

Le 10 juin 2004